

Procès-Verbal de la 4^e Commission Consultative des Étudiantes
2024-2025

Lundi 17 février 2025 à 17h30, Auditoire Auguste Tissot

Présent.e.x.s

Délégué.e.x.s BMed1 :

Dhruv Tewari, Julie Farin, Zidane William Dara,

Délégué.e.x.s BMed2 :

Maxim Kral, Ons Mhiri, Matthieu Cretton

Délégué.e.x.s BMed3 :

Yann Fedrigo, Marine Barbary, Maxime Chevalier, Khadija Diop, Aurélien Gimmi

Délégué.e.x.s MMed1 :

Paul Jotterand, Nicolas Chatton

Délégué.e.x.s MMed2 :

Elisa Milcent-Fernandez, Jeanne Glauser, Umut Tan Germeyan

Délégué.e.x.s MMed 3 :

Adrien Genton

AEML :

Chiara Sasselli, Présidente de la CCE, Responsable des Relations Facultaires et Estudiantines de l'AEML

Coline Glauser, Secrétaire de la CCE, Secrétaire de l'AEML

Sofiane Da Campo, Vice-Présidente de la CCE, Vice-Présidente de l'AEML

Yoann Salnave, Présidente de l'AEML

Décanat :

Prof. Patrick Bodenmann, Vice-Doyen Enseignement et Diversité de la FBM

Ecole de médecine :

Prof. Pierre-Alexandre Bart, Directeur de l'École de Médecine

Dr Marc Sohrmann, Vice-Directeur opérationnel de l'École de Médecine

Bureau de l'Enseignement :

M. Gérald Steiner, Responsable du Bureau de l'Enseignement

Unité des évaluations des apprentissages (UnEvAp) :

Dr Jérémie Pouille, responsable de l'UnEvAp

Unité de pédagogie médicale (UPMed) :

Mme Laura Morend-Ruffieux, Conseillère pédagogique et responsable de l'évaluation de l'enseignement

Mme Sara Vadot, Conseillère pédagogique et responsable de l'accompagnement pédagogique

Ordre du jour :

- 1) Acceptation de l'ordre du jour
- 2) Acceptation du PV de la CCE du 09 décembre 2024
- 3) Groupe de travail « réenchantement » – *Professeur Bodenmann*
- 4) Bilan des examens janvier 2025 – *Docteur Pouille*
- 5) Tour de tables des déléguées, par ordre croissant
- 6) Divers

Résumé des décisions de la 4^e CCE

	Objet	Qui	Description	Décision(s)	Resp. suivi
1	Acceptation OJ	Mme Sasselli	/	Accepté à l'unanimité	/
2	Acceptation PV de la CCE du 09.12.24	Mme Sasselli	/	Accepté à l'unanimité	/
3	Groupe de travail « réenchantement »	Professeur Bodenmann	Le professeur Bodenmann fait un point sur l'avancement du groupe de travail sur le réenchantement, Des séances de travail sont programmées entre mars et mai, avec des échanges et des retours des étudiants pour avancer sur ces projets.	Programmation de trois séances de travail sur le réenchantement, qui se tiendront le 26 mars, le 1er mai et le 28 mai. Chaque séance sera suivie d'un apéritif. De plus, des séances supplémentaires seront organisées dans le compartiment diversité pour faire avancer les projets entre les sessions.	Professeur Bodenmann
4	Bilan des examens janvier 2025	Docteur Pouille	/	<p>L'UnEvAp publiera désormais la date de publication des résultats d'examens, et si les résultats arrivent avant, ils seront publiés à la date fixée.</p> <p>En réponse à des problèmes techniques, il a été décidé de conserver la règle de publier les résultats en dehors des horaires de cours.</p> <p>Enfin, le nombre de places disponibles pour l'année suivante sera fixé d'ici fin mai par la Direction de l'UNIL.</p>	Les Déléguées
5	Étudiantes d'été en juillet 2025	Déléguées BMed3	Les déléguées BMed3 demande un retour de l'échange entre le Pr Bart et Mme Pelletier.	L'engagement des étudiantes pour les emplois d'été en juillet a été refusé en raison de la participation obligatoire au congrès IMCO. Cependant, il a précisé qu'à partir de 2026, le congrès sera organisé fin juin, afin de mieux concilier les deux événements.	Déléguées Bmed2 et BMed3
6	Dates d'examens (B3.4, B3.5 et ECOS)	Déléguées BMed3	La programmation de l'ECOS au milieu des deux examens cette année est due à la difficulté de planifier la semaine en fonction de la disponibilité des patientes simulées.	/	Déléguées BMed3
9	Répartition des mobilités-out	Déléguées BMed3	Les déléguées BMed3 souhaitent plus de transparence concernant cette répartition.	M. Gérald Steiner prépare une présentation concernant la répartition pour la prochaine CCE.	M. Gérald Steiner
10	Répartition des crédits de l'année M2	Déléguées MMed2	Le module M2.10 avait initialement été attribué 1 crédit ECTS par erreur, ce qui ne correspondait pas à sa charge de travail. Pour corriger cela, l'École de médecine a réajusté les crédits en ajoutant 4 ECTS provenant d'autres modules et propose une réunion avec les délégués pour en discuter.	<p>Réajustement des crédits : Le module M2.10 passe de 1 à 5 crédits ECTS en récupérant 4 crédits d'autres modules.</p> <p>Invitation à une réunion : L'École de médecine propose une rencontre avec les délégués pour discuter de cette modification.</p>	Déléguées MMed2
11	Accès aux BH06 pour se changer	Déléguées MMed3	Ils demandent un accès réservé aux étudiantes en MMed3 au BH06 pour se changer, mais a reçu une réponse négative de la personne en charge.	Le Pr. Bart va contacter la personne qui s'en charge.	Pr. Bart
12	Accès à Digistat	Déléguées MMed3	Ils demandent un accès à Digistat, le logiciel de planification des interventions pour pouvoir se préparer à l'avance.	Le Pr. Bart va contacter la personne qui s'en charge.	Pr. Bart

1) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité.

2) Acceptation du PV de la CCE du 09 décembre 2024

Le PV de la CCE du 09 décembre a été accepté à l'unanimité.

3) Groupe de travail « réenchancement » – *Professeur Bodenmann*

Le professeur Bodenmann nous fait un point pour nous expliquer l'avancement du groupe de travail « réenchancement ». Ce groupe est pluridisciplinaire, composé de 6 étudiantes, de 1 à 2 déléguées de volées, d'une quinzaine d'enseignantes, ainsi que d'enseignantes des universités partenaires (Fribourg et Genève), qui souhaitent participer à distance. Le professeur Bodenmann sollicite également la participation des étudiants en BMed1 et MMed3, malgré les contraintes liées aux horaires.

Ce groupe de travail aborde les enjeux à la fois du prégrade et du postgrade. L'idée est de garantir une continuité dans ces pistes d'action. Le professeur Bodenmann a notamment échangé avec le professeur Bart sur des sujets déjà en place. Il semble que les étudiantes ne soient pas toujours au courant des initiatives existantes, car beaucoup de mesures sont déjà mises en œuvre. Par exemple, le fait qu'un patient ait assisté au cours du B3.7 a été particulièrement apprécié par les étudiants en 3e année. L'augmentation de l'intégration des cliniques fait partie des objectifs du « réenchancement ».

Les dates des séances pour ceux qui souhaitent y participer ont été communiquées, et le professeur Bodenmann attend maintenant les réponses. Voici les dates :

1. Le 26 mars, de 17h à 19h : séance sur le diagnostic.
2. Le 1er mai, de 17h à 19h : séance sur les solutions et ce qui existe déjà.
3. Le 28 mai, de 17h à 19h : séance n°3

Chaque séance sera suivie d'un apéritif, très apprécié des étudiants, permettant des discussions moins formelles entre les différentes représentantes. Les participantes travailleront par petits groupes, accompagnés par des enseignantes.

4) Bilan des examens janvier 2025 – *Docteur Pouille*

1. Publications des résultats

Sur le site internet de l'École de Médecine, <https://www.unil.ch/ecoledemedecine/fr/home/menuinst/examens-evaluations/dates-infos-pratiques.html>, se trouve la feuille explicative concernant le délai de publication des résultats (parcours de la feuille rose).

Cependant, il y a une nouveauté pour le semestre à venir. L'UnEvAp publiera la date de publication des résultats à l'avance.

2. Bilan

Le bilan de la session est globalement positif, bien qu'il y ait eu quelques bugs notables :

- Un problème persistant avec le logiciel Measured sur tablette, qui reste non résolu, sans perspective de résolution immédiate.
- Un parc de tablettes vieillissant, avec un changement prévu pour l'année académique 2025-2026.
- Des serveurs de l'UNIL surchargés, ce qui peut rendre l'accès immédiat aux résultats d'examens difficile.

En revanche, les résultats des examens montrent un taux de réussite globalement comparable aux années précédentes. Il a été noté que certains examens de M2 étaient potentiellement plus longs que ceux des années passées, en raison de l'ajout de deux questions de raisonnement clinique.

Enfin, le climat général lors de la session a été apaisé et respectueux, en comparaison avec l'année précédente.

3. Info concernant la B1

Parmi les étudiantes ayant réussi les examens des modules B1.1 et B1.2 (soit 43% des inscrites, soit 348 sur 815), environ 54% sont des primantes (187/348), représentant ainsi 33% de l'ensemble des primantes (187/560), et environ 46% sont des redoublantes (161/348), soit 63% des redoublantes (161/255).

Une étudiante ayant réussi les deux examens conserve toutes ses chances d'être promue en BMed2 à la fin de l'année.

Le nombre définitif de places disponibles sera déterminé au plus tard à la fin du mois de mai par la Direction de l'UNIL, et sera ensuite communiqué aux étudiantes.

Question 1 : Concernant les dates des résultats, cela signifie-t-il que vous fixez une date précise et si les résultats arrivent avant, vous les publiez plus tôt ?

Réponse 1 : Oui, mais il faut partir du principe que nous recevons les résultats à cette date précise. Il ne faut pas contacter l'UnEvAp à l'avance.

Question 2 : Ne serait-il pas plus simple de se tenir à une date fixe sans dire que vous pouvez publier avant ?

Réponse 2 : Oui, nous pouvons faire cela si vous le souhaitez. Si nous recevons les résultats en avance, nous les conserverons jusqu'à la date prévue.

Question 3 : Publiez-vous toujours les résultats en dehors des horaires de cours ?

Réponse 3 : Oui, nous avons remarqué l'an dernier grâce à la Pre Amati que publier en dehors des cours est préférable. Nous nous efforçons donc de respecter cette règle.

Question 4 : Les barèmes sont souvent inférieurs à 50%. Ne serait-il pas préférable de rendre l'examen plus facile ?

Réponse 4 : Il faut regarder les moyennes. Ils sont plus tolérants sur le seuil, car l'objectif n'est pas de faire échouer une étudiante pour un examen de spécialiste. Le but est de nous permettre d'atteindre le niveau d'un généraliste.

5) Tour de tables des déléguées, par ordre croissant

Délégué.e.x.s BMed3

Question 1 : Concernant le point soulevé lors de la dernière CCE, Mme Pelletier a-t-elle refusé l'engagement des étudiantes pour les emplois d'été en juillet en raison de l'IMCO ?

Réponse du Pr. Bart : Il est toujours important de remonter ce genre de problématique. Ces opportunités d'emploi ne relèvent pas directement de l'école de médecine. Le Pr. Bart a bien pris contact avec Mme Pelletier à ce sujet. Il existe une dénomination spécifique pour ce travail rémunéré (aidé aux soins), et les candidates sont engagées dès le premier jour du mois jusqu'au dernier. Cependant, le responsable du module B3.6 a précisé que les étudiantes de BMed3 doivent impérativement participer au congrès de l'IMCO, qui se déroulera du 2 au 3 juillet. Cette présence est jugée obligatoire, car c'est l'aboutissement du projet, ce qui est compréhensible.

Malheureusement, Mme Pelletier a expliqué que si vous êtes engagés à partir du 1er juillet, vous ne pouvez pas travailler, étant donné que vous êtes déjà liés contractuellement pour cette période.

Cela représente une source financière importante pour certains étudiants, notamment ceux ayant une mobilité en dehors du pays. Le Pr. Bart a tenté de demander une exception pour cette année, mais Mme Pelletier a refusé. Pour l'année prochaine, en 2026, le congrès se tiendra fin juin, ce qui a été décidé en concertation avec le responsable du module. Ils ajustent donc le programme de l'IMCO en conséquence.

Question 2 : Concernant les dates des examens cet été, les étudiantes souhaitent comprendre pourquoi l'ECOS est programmé au milieu des deux examens, ce qui n'est pas optimal, et pourquoi cela diffère des années précédentes ?

Réponse du Dr Sohrmann : La semaine de l'ECOS est particulièrement difficile à planifier, car elle dépend de la disponibilité des patientes simulées, ce qui limite les options possibles. Malheureusement, cela a été la seule solution viable pour cette année. Cependant, l'équipe a veillé à ce que toutes les étudiantes bénéficient du même jour de révision.

Question 3 : Durant ces vacances, les étudiantes ont reçu leur destination de mobilité-out. Cependant, plusieurs ont exprimé de l'insatisfaction concernant les réponses. Ils aimeraient savoir s'ils peuvent avoir plus de transparence concernant l'attribution des destinations.

Réponse de M. Gérald Steiner : Vous connaissez la grille de critères utilisée pour l'analyse des dossiers. Cette année, ils ont reçu plus de 90 candidatures, ce qui représente un nombre important. M. Steiner prépare actuellement les chiffres pour la prochaine CCE afin de pouvoir fournir davantage de transparence sur le processus d'attribution. Il a bien pris en compte la demande et y travaille.

Délégué.e.x.s MMed2

Question 1 : Explication concernant les crédits de l'année M2

Réponse de M. Sohrmann :

À la création de module M2.10, celui-ci s'est vu attribué 1 crédits ECTS, ce qui était complètement erroné au vu de la charge de travail à fournir pour ce module. Cette erreur a causé beaucoup de confusion à ce moment-là, erreur qu'a reconnu l'École de médecine. C'est pourquoi, l'école de médecine a révisé les crédits des modules M2.10 en y ajoutant 4 crédits venant des modules M2.1, M2.2, M2.3, M2.4 (modules jugés surestimés au niveau de leurs crédits en fonction de la charge de travail). Il invite les déléguées Mmed2 à fixer une entrevue pour en parler en dehors de la CCE.

Délégué.e.x.s MMed3

Question 1 : Est-ce que les étudiantes en M3 pourraient avoir accès au BH06 pour se changer de manière uniformisée ? Adrien a déjà contacté la personne en charge, mais a reçu une réponse négative. Il souhaite uniquement un accès réservé aux MMed3.

Question 2 : Est-ce que les MMed3 peuvent avoir accès à Digistat, le logiciel de planification des interventions chirurgicales, pour pouvoir se préparer à l'avance ? Adrien a également contacté la personne responsable, mais n'a jamais eu de réponse.

Réponse du Pr. Bart : Il va se renseigner sur la faisabilité de la demande. Il demande par ailleurs que les coordonnées des personnes concernées lui soient transmises pour pouvoir appuyer ces demandes de manière plus directe.

6) Divers

M. Gérald Steiner, Responsable du Bureau de l'Enseignement

Il a été récemment souligné qu'il est important d'utiliser fréquemment l'adresse mail UNIL (professionnelle) pour garantir une meilleure communication. En effet, certaines étudiantes ont mis les coordonnées de leurs parents, ce qui n'est pas idéal pour les contacter. Afin de résoudre ce problème, ils enverront un mail pour vérifier si les données personnelles sont correctes ou si elles doivent être mises à jour. Chaque étudiante pourra modifier ses informations directement sur son portail MyUNIL.